

Le Bureau Production industrielle de défense (DIPB)

Qu'est-ce que le DIPB ?

Créé dans le contexte du plan d'action sur la production pour la défense (DPAP), le Bureau Production industrielle de défense (DIPB) est un organe chargé de favoriser la mise à disposition de capacités de défense au profit de l'OTAN et des Alliés. Pour ce faire, il facilite le partage des bonnes pratiques, remet des avis et formule des recommandations sur des questions en lien avec la planification industrielle de défense et les acquisitions, et il impulse une concertation mutuellement bénéfique entre les différents acteurs.

Le DIPB traite des défis liés aux capacités et au potentiel de montée en puissance de l'industrie de défense, de la prise en compte de différents facteurs propres à cette industrie dans la planification de défense, et des grands obstacles à surmonter si l'on entend renforcer la coopération au sein de ce secteur. Il offre par ailleurs un cadre pour la définition de mesures destinées à augmenter la production de défense, à accroître les capacités nationales de dissuasion et de défense, à reconstituer les stocks et à concrétiser le soutien – indéfectible – de l'Alliance à l'Ukraine.

Le DIPB formule des recommandations concrètes en s'appuyant sur l'expertise des industriels et des hauts représentants des pays de l'OTAN.

En quoi le DIPB est-il important ?

Les Alliés sont conscients de l'intérêt qu'il y a à définir leurs besoins à long terme et à partager leurs plans ; cela offre davantage de prévisibilité pour l'industrie de défense et permet de faire preuve d'une plus grande transparence à l'égard de cette dernière. Ils trouvent dans l'OTAN une enceinte sûre pour l'échange d'informations et de pratiques.

Le DIPB permet aux Alliés de partager leurs connaissances et de relever ensemble les défis ayant trait aux capacités et à la production industrielle de défense.

Fort de l'expérience du Groupe consultatif industriel OTAN (NIAG), il aide l'OTAN à mieux comprendre les dynamiques qui animent l'industrie de défense et les défis auxquels celle-ci est confrontée.

En outre, le DIPB favorise la compréhension des défis touchant à la production industrielle, il formule des recommandations sur le niveau de capacité industrielle requis pour répondre aux besoins capacitaires de l'OTAN ainsi que sur la manière d'améliorer la normalisation et l'interopérabilité, et il mène des actions prioritaires visant à résoudre les problèmes liés à la sécurité des chaînes d'approvisionnement.

Comment fonctionne le DIPB ?

Le DIPB s'articule autour de trois groupes de travail, créés par les hauts représentants, chargés d'organiser des débats et de formuler des recommandations pratiques dans trois grands domaines :

- capacité industrielle
- sécurité des chaînes d'approvisionnement
- normalisation et interopérabilité

Les recommandations du DIPB sont ensuite soumises aux directeurs nationaux des armements pour qu'ils les examinent et y donnent suite.

Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias

Tél. : +32 2 707 5041

E-mail : moc@hq.nato.int

Suivez-nous sur [@NATOpress](https://twitter.com/NATOpress)

www.nato.int